

CONDITIONS D'ADMISSION

1°) Suivre la procédure d'affectation AFFELNET dans votre collège. Ensuite, au moment des inscriptions au lycée, en juin 2017, vous complèterez votre dossier.

2°) Le dossier d'inscription complet devra être déposé, au Lycée Madeleine Vionnet en Juin 2017.

Il contiendra les documents suivants :

- ♦ les bulletins scolaires de la dernière classe fréquentée,
- ♦ la notification d'affectation
- ♦ les pièces administratives

QUALITES REQUISES

- ♦ Aimer les contacts humains et être à l'écoute des autres
- ♦ Avoir l'esprit d'équipe
- ♦ Etre dynamique et autonome
- ♦ Savoir prendre des initiatives
- ♦ Avoir une bonne résistance physique et psychologique
- ♦ Faire preuve de discrétion, de tolérance et d'humilité
- ♦ Avoir des capacités d'analyse et de synthèse
- ♦ Etre rigoureux et organisé dans son travail personnel

DEBOUCHES

POURSUITES D'ETUDES

- ♦ DEAS : Diplôme d'Etat d'Aide Soignant
- ♦ DEAP : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture
- ♦ DEAMP : Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique
- ♦ DEME : Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur
- ♦ DETISF : Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
- ♦ DEAVS : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
- ♦ ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles
- ♦ Assistant dentaire
- ♦ Diplôme d'Etat d'Ambulancier

LYCEE MADELEINE VIONNET

1 rue Jules Guesde

93140 Bondy

Téléphone : 01 55 89 09 90

Fax : 01 55 89 09 99

Ce.0930129K@ac-creteil.fr

<http://lycee.vionnet.free.fr>

Bus 105 - 147 - 303

RER E : Gare de Bondy + bus

Gare de Noisy le Sec + bus

Tramway T1 Pont de Bondy



Baccalauréat Professionnel

Accompagnement

Soins et

Services à la

Personne



Option B « En structure » :

Les titulaires du baccalauréat professionnel spécialité *Accompagnement, soins et services à la personne* exercent leurs activités :

- ✦ dans le souci constant de la bienveillance des personnes
- ✦ en respectant les règles déontologiques, en particulier le secret et la discrétion professionnels
- ✦ dans le cadre d'un travail en équipe pluriprofessionnelle en référence aux limites de compétences
- ✦ en adoptant une attitude réflexive sur leurs pratiques professionnelles et leurs activités.

Le titulaire du baccalauréat professionnel « *Accompagnement, soins et services à la personne* » option « en structure » exerce ses fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives.

Ses interventions s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale de la personne et en étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels.

Il exerce auprès de ces personnes des activités de soins d'hygiène et de confort, d'aide aux actes de la vie quotidienne, de maintien de la vie sociale.

Il est également amené à exercer, au sein de l'établissement employeur, des activités de promotion de la santé en lien avec le projet de l'établissement, et participe à des activités de gestion.

Les lieux d'exercice :

- ✦ Etablissements de santé, publics ou privés, établissements de rééducation fonctionnelle, de réadaptation ;...
- ✦ Structures médico-sociales ou sociales accueillant de personnes âgées,
- ✦ Structures d'accueil collectif de la petite enfance, écoles maternelles,
- ✦ Ecole élémentaire auprès d'accompagnement du jeune en situation de handicap

La formation s'articule autour de trois pôles :

Pôle 1 : *Ergonomie - Soins / Biologie et microbiologie appliquées*

Pôle 2 : *Animation - Education à la santé / Sciences Médico-sociale*

Pôle 3 : *Services à l'usager / Nutrition - Alimentation*

LES PRINCIPALES ACTIVITES

En option Structure :

- ✦ Respect et mise en œuvre de protocoles d'hygiène
- ✦ Participation aux projets de prévention des établissements sanitaires et sociaux et à des actions d'éducation à la santé
- ✦ Accompagnement des personnes au sein des structures (soins, distribution de repas, réalisation de toilette)

FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines, incluant la durée nécessaire à la validation du diplôme de niveau V. Les 22 semaines sont réparties sur les trois années de formation.

- ✦ En seconde, les 6 premières semaines se déroulent en structures sociales, médico-sociales, structures d'accueil de la petite enfance, écoles maternelles.
- ✦ En première et terminale les 12 dernières semaines, au moins, se déroulent en établissements de santé ou en structures médico-sociales accueillant des adultes non autonomes.

GRILLE HORAIRE SUR LE CYCLE DE 3 ans			
	SECONDE	PREMIERE	TERMINALE
Enseignements Professionnels	14	13,5	13,5
Economie Gestion	1	1	1
Prévention Santé Environnement	1	1	1
Français Histoire-Géographie Education Citoyenneté	4,5	4,5	4,5
Mathématiques Sciences Physiques	4,5	4	4
Langue Vivante	2,5	2	2
Arts Appliqués Cultures Artistiques	1	1	1
E.P.S.	2	3	3
Accompagnement Personnalisé	2,5	2,5	2,5
TOTAL	33	32,5	32,5

EVALUATION FINALE				
	Unité	Coef	Mode	Durée
E1 : Epreuve Scientifique et Technique :		7		
E11 : Mathématiques	U11	1,5	CCF	
E12 : Sciences physiques et chimiques	U12	1,5	CCF	
E13 : Conduite d'un projet d'accompagnement	U13	4	CCF	45 minutes
E2 : Epreuve technologique				
E2 : Analyse de situations professionnelles	U2	4	PONCTUEL	4h
E3 : Epreuve professionnelle		10		
E31 : Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne en structure	U31	4	CCF	
E32 : Projet d'animation	U32	2	CCF	
E33 : Conduite d'action d'éducation à la santé	U33	2	CCF	30 minutes
E34 : Economie gestion	U34	1	PONCTUEL	2h
E35 : Prévention Santé Environnement	U35	1	PONCTUEL	2h
E4 : Epreuve de langue vivante	U4	2	CCF	15 minutes
E5 : Epreuve de français, histoire et géographie		5		
Sous épreuve 51 : Français	U51	2,5	PONCTUEL	2h30
Sous épreuve 52 : Histoire et géographie	U52	2,5	PONCTUEL	2h
E6 : Epreuve Arts appliqués et culture artistique.	U6	1	CCF	15 minutes
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	U7	1	CCF	